



La Mandorle
École de thérapies naturelles

Guide de l'étudiant



Certification et qualité

La Mandorle est une école accréditée par l'ASCA et l'APT



Fondation suisse pour les
médecines complémentaires



Les cours sont conformes aux directives du RME



La Mandorle est certifiée EduQua



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

La Mandorle est accréditée OrTra MA pour les modules M1 à M5 (M2 et M5 en MTE)



Organisation der Arbeitswelt **ALTERNATIVMEDIZIN SCHWEIZ**
Organisation du monde du travail de la **MÉDECINE ALTERNATIVE SUISSE**
Organizzazione del mondo del lavoro della **MEDICINA ALTERNATIVA SVIZZERA**

Accreditation OrTra MA

Sommaire

BIENVENUE À L'ÉCOLE SUISSE DE NATUROPATHIE LA MANDORLE	4
PLAN D'ACCÈS ET LIEUX UTILES	5
LE CENTRE ET LIEUX COMMUNS	6
ATTITUDE	7
FUMÉE	7
PAUSES	7
COLLATIONS ET BOISSONS	7
REPAS	7
CUISINE	7
SALLE D'ATTENTE	7
PARKING	7
ACCIDENTS OU PERTE D'OBJETS	7
COMMUNICATION	8
COORDONNÉES DU BUREAU DE LA MANDORLE :	8
HORAIRES DU BUREAU :	8
PERSONNEL DU SECRÉTARIAT MANDORLE	8
CALENDRIER DES COURS	9
HORAIRES DES COURS	9
INSCRIPTIONS	9
CONDITIONS DE PAIEMENT	9
ASSURANCE ANNULATION	9
ARRÊT DE FORMATION	9
PRÉSENCES AUX COURS	10
LISTE DE PRÉSENCE	10
ABSENCES	10
CARTE D'ÉTUDIANT	10
LIVRET DE FORMATION (FACULTATIF)	10
EXAMENS TRIMESTRIELS	11
RÉSULTATS DES EXAMENS TRIMESTRIELS	11
MATÉRIEL MIS À DISPOSITION	11
BIBLIOTHÈQUE	11
ATTESTATION DE PARTICIPATION	12
ATTESTATION D'ÉTUDES	12
ATTESTATION D'INSCRIPTION	12
CERTIFICAT D'ÉQUIVALENCE	12
ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE	12
CONFIRMATION DE FORMATION ET DIPLÔMES	12
CHARTRE DE L'ÉCOLE	14

Bienvenue à l'école de thérapies naturelles la Mandorle

Chères étudiantes et étudiants,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons à l'école de thérapies naturelles La Mandorle.

Vous vous lancez dans un parcours de formation que nous vous souhaitons riche et rempli de découvertes. Votre parcours va faire émerger beaucoup de questions et vous amènera à développer de nombreuses compétences. Nous vous souhaitons de rester curieux, de chercher des réponses et de transformer ces nouvelles connaissances en savoir-faire et en savoir-être.

L'école la Mandorle fait partie du Centre Prévention Santé au sein duquel travaillent des médecins et des thérapeutes orientés vers une approche naturelle de la santé. L'immersion dans cet environnement thérapeutique va vous amener à être en contact avec des patients du centre. La combinaison d'un centre de santé et d'un lieu d'apprentissage est une occasion unique de développer les compétences relationnelles que vous allez utiliser dans votre activité professionnelle, avec vos clients et vos collègues.

Ce guide présente notre école, nos services et répond aux questions qui nous sont le plus souvent posées. Nous espérons qu'il vous sera utile et vous permettra de vous orienter vers les personnes qui peuvent vous renseigner ou vous assister en cas de besoin. Ce guide est en constante évolution pour répondre au mieux aux demandes des élèves. N'hésitez donc pas à nous suggérer des ajouts, des clarifications ou des modifications pour le rendre le plus utile possible.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos formations et nous réjouissons de vous accompagner dans cette nouvelle aventure.

Plan d'accès et lieux utiles



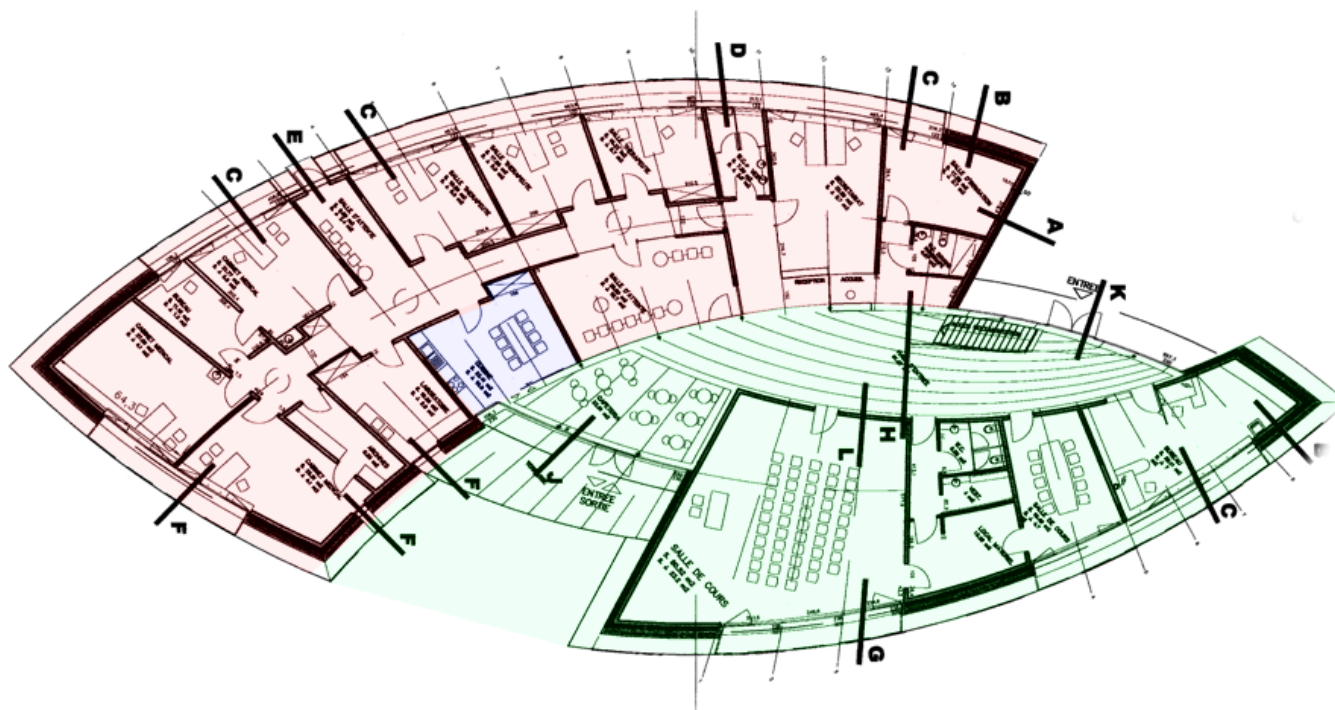
- 1 Ecole Suisse de Naturopathie – La Mandorle
- 2 Supermarché Coop
- 3 Supermarché Migros
- 4 Parking de Planeyse
- 5 Accès autoroute
- 6 Arrêt du bus 120 - « Sources » direction Neuchâtel
Arrêt du bus 120 – « en Vernes » en provenance de Neuchâtel

Le Centre et lieux communs

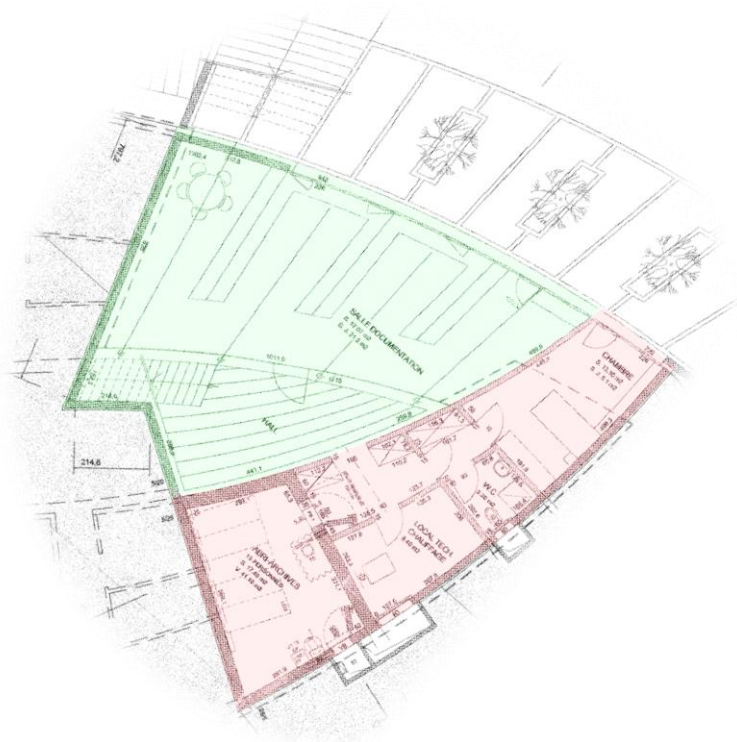
Zone verte : Salles de cours, cafétéria, terrasse et secrétariat.

Zone bleue : Cuisine à disposition uniquement les week-ends.

Zone rouge : Interdiction aux élèves de se promener dans les salles de thérapies et salle d'attente.



Rez inférieur :



Accès aux personnes à mobilité réduite

Toutes les salles du Centre Prévention Santé sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'étage inférieur est accessible de plein pied et il y a une rampe d'accès à l'étage principal au fond du parking, à droite de l'entrée principale.

Vie dans l'école

Attitude

La Mandorle est située dans un centre de santé qui reçoit de nombreux patients chaque semaine. Merci de vous comporter dans cet environnement comme des professionnels du domaine.

Fumée

Le bâtiment est un espace sans fumée. Des cendriers sont à disposition à l'extérieur du bâtiment.

Animaux

Les chiens ne sont pas autorisés dans le centre, ni dans son jardin.

Pauses

Des pauses de 15 minutes sont prévues le matin et l'après-midi ainsi qu'une pause d'une heure pour le repas de midi. Les horaires de pauses sont convenus entre les élèves et l'intervenant.

Collations et boissons

La Mandorle propose des cafés et des thés au tarif de CHF 0.50 pour vos pauses.

Les collations sont personnelles.

Repas

Un espace équipé de tables et de chaises est mis à votre disposition à côté de la cuisine.

Le frigo à côté des cafés et thés est réservé aux élèves. Merci d'emporter ce qui vous appartient en fin de weekend. Le frigo est vidé tous les lundis matins.

Cuisine

Vous avez accès à la cuisine pendant les samedis et dimanches. Durant la semaine, la cuisine est réservée au personnel du centre. Nous vous prions donc de prendre un repas qui ne nécessite pas d'être chauffé pour les cours hors weekend et de laisser la cuisine propre après votre passage.

Salle d'attente

La salle d'attente est réservée aux patients du centre. Merci de ne pas consommer de nourriture ni de boissons dans la salle d'attente.

Parking

Le parking du CPS est à votre disposition pendant le week-end. En semaine, il est exclusivement réservé aux patients du centre. Merci d'utiliser les parkings alentours durant cette période ; Le parking de Planeyse ou celui de la Coop. Attention si vous vous parquez à la Coop, les grilles se referment à 20 heures et les frais pour faire ouvrir ces dernières sont élevés.

Accidents ou perte d'objets

La Mandorle décline toute responsabilité en cas d'accident, vol, perte d'objets ou de valeurs survenant durant les cours.

Communication

Communication

Afin de vous accompagner tout au long de votre formation, nous vous remercions de nous communiquer tout changement vous concernant, en particulier :

- ❖ Nom
- ❖ Adresse
- ❖ N° de téléphone (privé, professionnel, mobile)
- ❖ E-mail

Coordonnées du bureau de La Mandorle :

- ☎ 032 843 36 10
- ✉ info@ecolelamandorle.ch
- @ www.ecolelamandorle.ch
- 📄 Ecole de thérapies naturelles La Mandorle
Route de Sombacour 10
2013 Colombier

Horaire téléphonique du bureau :

Jours /Période	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

Personnel du secrétariat Mandorle



Jean-Daniel Rüedi
Co-directeur de l'école



Denis Favre
Responsable
des formations
D.Favre@cpsinfo.ch



Sophie Buhler
Responsable de
la facturation



Olivia Juillerat
Responsable
administrative
O.Juillerat@ecolelamandorle.ch

Cours

Calendrier des cours

Le calendrier est disponible sur notre site internet et est mis à jour quotidiennement. En cas de doute sur le lieu du cours, la salle et à quelle heure, merci de vous y référer.

Horaires des cours

Cours en journée : 09h00 à 17h30

Cours en soirée : 18h00 à 22h00

Inscriptions

Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement par écrit, jusqu'à 8 jours avant le début de la formation. Le nombre d'étudiants dans une formation est limité, les places sont réservées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'inscription est confirmée par l'envoi d'une facture d'écolage portant le n° de référence spécifique à la formation.

Le non-paiement de la formation n'est pas considéré comme une annulation de l'inscription.

Conditions de paiement

Pour chaque formation, le 25% de la somme totale doit être versée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours, puis le solde par mensualités selon les bulletins de versements.

Les paiements sont à faire en utilisant le numéro de référence spécifique à chaque formation fourni par la comptabilité.

Des dettes supérieures à CHF 5'000.- ou non réglées depuis plus de 6 mois conduisent à l'interdiction d'accès aux cours et la non remise des photocopiés.

Assurance annulation

Une assurance annulation est automatiquement établie pour chaque élève inscrit à une formation. En cas d'annulation, l'élève contacte lui-même l'assurance et celle-ci décide si un remboursement est possible ou pas. Une décision négative de l'assurance ne libère pas l'élève de son engagement à verser les frais de formation à l'école.

Arrêt de formation

En cas d'arrêt de formation, l'élève informe le secrétariat par écrit et contacte lui-même l'assurance annulation. Les frais d'écolage pour les formations en cours restent dus.

Suivi de formation

Présences aux cours

Un taux de présence d'au moins 80% est nécessaire pour valider la participation à une formation et pour se présenter à l'examen final.

Liste de présence et évaluation des sessions

Chaque élève est responsable de signer la liste de présence qui circulera lors des cours. Celle-ci nous permet d'attester le suivi de votre formation. Chaque jour, une fiche d'évaluation est remise. Merci de bien vouloir la remplir.

Absences

En cas d'absence à une ou plusieurs journées de formation, merci d'avertir directement le secrétariat par courriel. Le cours doit être payé, l'élève a droit au support de cours et l'examen peut être passé et la formation réussie dans la mesure où le taux de présence au module est égal à minimum 80%.

Carte d'étudiant

Chaque élève peut demander au secrétariat une carte d'étudiant qui est renouvelable chaque année. Merci d'avance de bien vouloir fournir une photo récente et rappeler votre date de naissance.

Livret de formation (facultatif) et décompte des heures

Un livret de formation est mis à disposition dans les salles de cours. Ce carnet vous permet d'avoir un suivi personnel de votre formation et peut servir d'attestation de formation continue s'il est signé en fin de cours par l'enseignant. Si vous n'aimez pas ce format vous pouvez très bien en créer un autre, tel qu'un classeur excel.

Examens trimestriels

Pendant le cursus de Naturopathie, le contrôle continu des acquis se fait essentiellement par écrit. Chaque cours ou formation fait l'objet d'un test écrit.

Les dates des examens trimestriels figurent sur le calendrier en ligne et dans l'Agenda papier. L'élève peut choisir les examens pour lesquels il se présente.

Le secrétariat de la Mandorle envoie un bulletin d'inscription par courriel aux élèves 1 mois à l'avance.

L'inscription est obligatoire pour chaque test, au plus tard 5 jours avant la date de la journée d'examen. Après ce délai, l'inscription ne peut être ni annulée ni modifiée.

Résultats des examens trimestriels

La liste des résultats est envoyée par courriel aux étudiants.

Ressources

Matériel mis à disposition

Pour certains cours, l'école met à disposition des tables de massages, draps, linges, couvertures, coussins, ballons, tapis de yoga, etc. Vous pouvez également utiliser ce matériel selon vos besoins et le ranger après utilisation.

Bibliothèque

Le Centre Prévention et Santé offre au public une large palette de documentation (livres, articles, périodiques) destinée à la promotion de la santé et aux médecines complémentaires.

La bibliothèque compte également des ouvrages sur la médecine en général, l'environnement et le social. Elle contient des ouvrages plus spécifiques destinés principalement aux professionnels de la santé.

Attestations

Durant vos formations, plusieurs organismes peuvent vous demander des attestations. Voici celles que nous distribuons.

Attestation de participation

Les attestations de participation sont généralement demandées par les employeurs ou distribuées lors des cours non-évalués. Ces attestations peuvent être utilisées comme plus value dans un cadre professionnel. Celles-ci sont distribuées sur demande au secrétariat

Attestation d'études

Les attestations d'études sont généralement demandées par l'office des bourses cantonales. Celles-ci sont distribuées sur demande au secrétariat.

Attestation d'inscription

Les attestations d'inscriptions sont généralement demandées par les services scolaires de vos enfants ou par votre employeur. Celles-ci sont distribuées sur demande au secrétariat

Certificat d'équivalence

Les certificats d'équivalence sont distribués aux élèves justifiant une formation pouvant être reconnue par la Mandorle dans le cadre des formations diplômantes et complètes de Naturopathie. Ceux-ci sont distribués sur demande et après étude du dossier par le secrétariat.

Le règlement des taxes pour les validations d'acquis est disponible sur demande au secrétariat des cours.

Attestation de formation continue

Les attestations de formation continue sont distribuées aux thérapeutes en exercice venant effectuer leurs journées de formation au sein de notre école. Nous vous remercions de nous prévenir lors de votre inscription de votre souhait de recevoir cette attestation.

Confirmation de formation et diplômes

Les confirmations de formation et diplômes sont distribués à la fin des formations diplômantes après paiement complet de la formation et réussite des examens. Le diplôme atteste du titre décerné et la confirmation de formation comporte les détails de la formation suivie. Les deux sont à envoyer aux organismes de reconnaissance.

Urgences, lieu de rassemblement

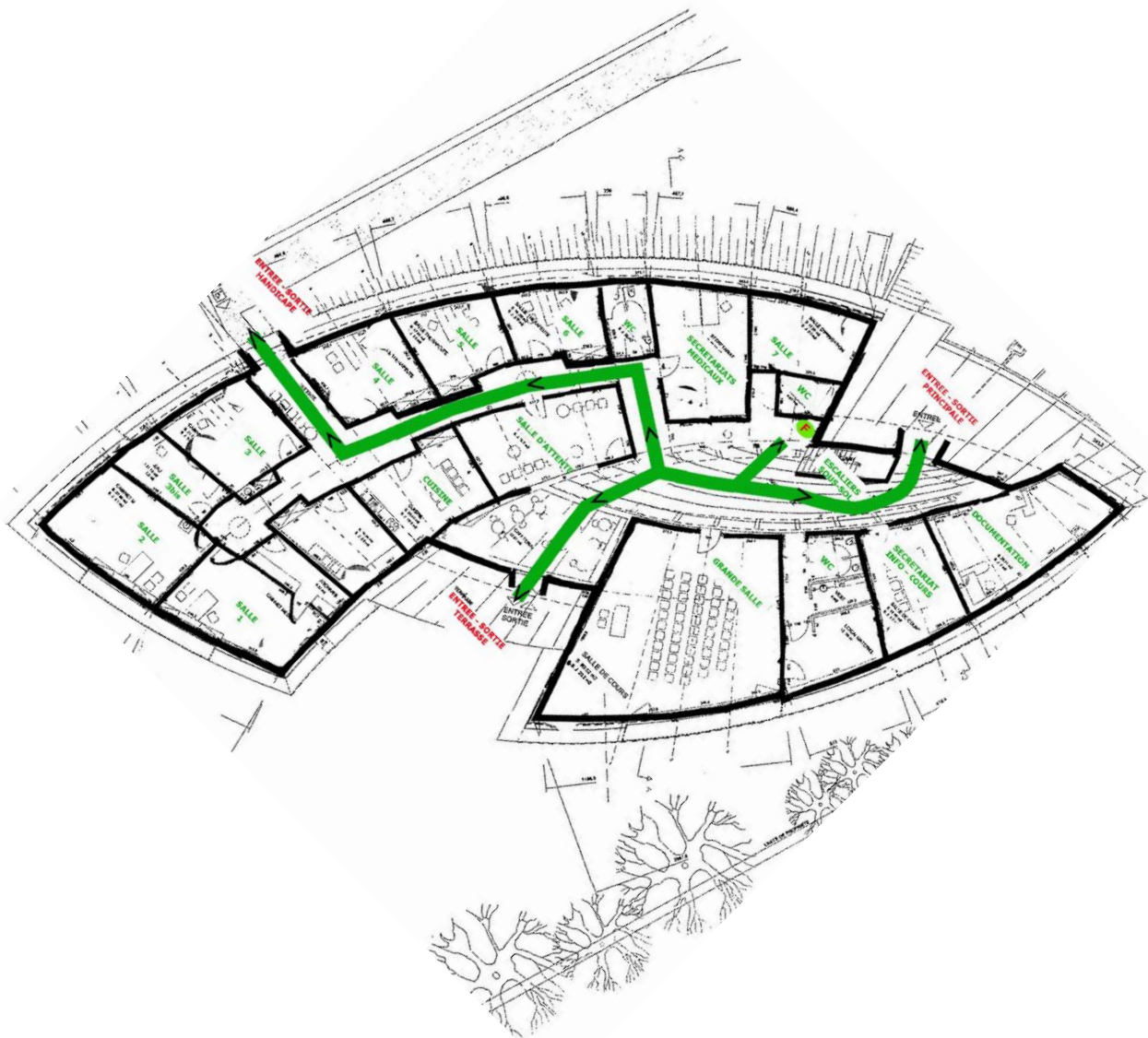
En cas d'urgence, d'incendie ou de tout autre événement critique, le lieu de rassemblement se trouve sur le parking du centre. Chaque salle de cours dispose d'un plan d'évacuation qui est affiché à côté de la porte d'entrée. Les personnes présentes sont priées de rejoindre ce lieu de rassemblement et d'y attendre les instructions.

Numéros d'urgence

Pomiers : 118

Police : 117

Ambulance : 144



Sécurité incendie

Un extincteur et une lance incendie se trouvent dans le hall d'entrée à côté des escaliers. Il est demandé aux personnes présentes dans le centre de se conformer aux instructions d'évacuation affichées dans chaque salle.

Numéro d'appel des pomiers : 118

Charte de l'école

L'école La Mandorle a vu le jour en 2012, les premiers élèves sont entrés en 2013.

Elle est libre et indépendante de toute affiliation politique, religieuse ou sectaire. Elle est ouverte aux différents courants de la Naturopathie, traditionnels et actuels.

Elle est née d'un besoin de mettre sur pied une formation de niveau professionnel en Naturopathie mais également de l'envie de thérapeutes praticiens (médecins, thérapeutes en thérapies complémentaires travaillant au Centre Prévention Santé) de partager leurs savoirs et leurs compétences. Elle se préoccupe d'assurer une transmission des savoirs et une relève en Naturopathie.

L'esprit de l'école reflète cette origine professionnelle par le respect de différents points :

Principes directeurs pour l'enseignement

Les enseignants dispensent des cours qui permettent aux participants de progresser dans les 3 directions du savoir, savoir-faire et savoir être.

Savoir : Présentent des contenus pertinents et compréhensibles. Guident le participant vers une autonomie de sa propre formation.

Savoir-faire : Par des mises en pratique de cas réels ou représentatifs.

Savoir-être : Par le travail de groupe et les retours d'expérience.

Principes de déontologie

Les différents partenaires de La Mandorle -direction, enseignants, élèves, personnes travaillant au CPS et en contact avec La Mandorle- communiquent avec respect et ouverture.

La déontologie et l'éthique sont des principes de base incontournables concernant la profession de thérapeute et son enseignement, en particulier le droit de parole, l'écoute et le respect dû à chacun.

Tous les partenaires appliquent également les principes des professions thérapeutiques, en s'astreignant aux règles du secret professionnel. Ceci est en particulier valable pour tout ce qui est dit pendant les cours.

Qualité de l'enseignement

Les enseignants sont choisis pour leur expérience professionnelle de haut niveau, leur implication dans la promotion et la valorisation de la Naturopathie et des techniques complémentaires. Leurs qualités thérapeutiques sont non seulement techniques et fondées sur de grandes connaissances, mais également exprimées dans leur relation aux patients et fruit d'une longue pratique professionnelle dans les branches enseignées. Les qualités relationnelles sont ainsi mises à contribution dans la relation avec des adultes en formation.

Formations proposées

La Mandorle suit les évolutions dans les programmes afin de refléter au plus près les exigences de la profession.

Elle remet aux candidats des diplômes et attestations détaillés et conforme aux programmes et exigences.

Les formations offertes prennent en compte tous les aspects de l'art de soigner : connaissances solides, pratique évaluée et qualités relationnelles.

Participants

Les participants sont reçus avant inscription et informés des conditions de l'école, des possibilités de formation et de reconnaissance de leur cursus.

Ils sont invités à participer à la vie de l'école à travers les délégués de classe et soirées.

Informations

La Mandorle s'efforce d'informer tous les partenaires (enseignants, élèves, public) des cursus, évaluations et changements.

Auto-évaluation

La Mandorle prend en compte les évaluations des participants et des enseignants, afin d'améliorer son fonctionnement et de proposer des formations utiles et reconnues.